

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 10 janvier 2019

---

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 10/01/2019 <i>L'an deux mille dix-neuf et le dix janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur José SARLIN</i>
Présents : 9	<b>Présents :</b> José SARLIN, Hervé BORRELLY, Richard UBAUD, Annabelle TAIX, Jean-Paul BOUFFIER, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND
Votants: 9	
Pour: 9	<b>Représentés:</b>
Contre: 0	<b>Excusés:</b> Michel GENEVRIER, Michel PHILIP
Abstentions: 0	<b>Absents:</b>
	<b>Secrétaire de séance:</b> Annabelle TAIX

---

### Objet: Versement d'une subvention au SIVU Venterol-Piégut - DE\_2019\_002

Lors de la séance, le Maire rappelle que chaque année, la commune verse une subvention de fonctionnement au SIVU Venterol-Piégut d'un montant de 8 000 € moins le montant des affranchissements de l'année précédente.

Cette année elle s'élève à 7 926,91 € ; suite aux difficultés financières du SIVU, il propose de la verser immédiatement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser la somme de 7 926,91 € au SIVU Venterol-Piégut, cette somme sera imputée à l'article 65737 ;
- AUTORISE le Maire à faire procéder dès à présent à son mandatement.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

José SARLIN



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 14/01/2019
004-210402343-20190110-DE_2019_002-DE